

Par e-mail : <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2023/04/19/que-va-t-on-faire-de-nos-dechets-nucleaires-le-debat-commence-ce-mercredi-ZY53EJPNQNG4XK6XQMMMPVUZZPE/>

Que va-t-on faire de nos déchets nucléaires ? Le débat commence ce mercredi

Les Belges sont inquiets par rapport aux déchets nucléaires.



[Laurent Lambrecht](#) Publié le 19-04-2023

La Fondation Roi Baudouin a lancé, ce mercredi, un débat participatif à propos de l'avenir de nos déchets nucléaires. *La Libre* a donc fait le point sur ce dossier en six questions.

1. Les Belges sont-ils inquiets ?

Les chercheurs de plusieurs universités ont tenté de savoir quelle était la perception des Belges quant à la problématique des déchets nucléaires. Selon Sofie Mariën, professeur à la KU Leuven, ils sont globalement inquiets. Ainsi, sur une échelle de zéro à dix, leur inquiétude s'élève à sept. En outre, l'étude montre une inquiétude plus marquée chez les jeunes, les parents, les citoyens intéressés par la politique et les personnes ayant un background scientifique.

2. Que prévoit la loi ?

Depuis plus de quarante ans, l'Ondraf, l'organisme public chargé de gérer les déchets nucléaires, étudie l'option du stockage géologique des déchets nucléaires. En collaboration avec le SCK CEN, l'Ondraf a mené des recherches dans le laboratoire Hades, construit dans de l'argile peu indurée à une profondeur de 225 mètres. Mais, jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a accepté de valider politiquement la solution préconisée par l'Ondraf.

Néanmoins, le gouvernement De Croo a pris une décision de principe en faveur du stockage géologique des déchets nucléaires. Sans préciser la couche géologique qui accueillerait les déchets. Cette décision, de principe, pourrait théoriquement être modifiée dans le futur, à l'issue du processus participatif.

3. Comment vont se dérouler les débats ?

La Fondation Roi Baudouin a imaginé plusieurs façons de faire participer le public au débat, particulièrement les plus jeunes. Un forum citoyen, composé de 32 personnes venant d'horizons divers, sera amené à débattre durant trois week-ends. Les 32 élus pourront faire appel à des experts pour alimenter leurs échanges. Si le but de ce forum est de rapprocher les points de vue des participants, il n'est pas certain qu'un consensus puisse être trouvé. Les inscriptions au forum citoyen sont ouvertes depuis ce mercredi, sur le site [presentspourlefutur.be](https://www.presentspourlefutur.be). Pour la Fondation Roi Baudouin, il s'agit de la "reine du processus participatif".

La fondation compte également organiser des séances d'information, un peu partout en Belgique. À partir de 20 participants, un facilitateur peut venir encadrer les débats.

Par ailleurs, un module pédagogique, destiné au 3e degré de l'enseignement secondaire, a été rédigé. En outre, les classes qui transmettront les résultats de leurs délibérations pourront envoyer deux élèves à un Sommet des jeunes. Enfin, il est possible de donner son avis directement sur le site presentspourlefutur.be. La fondation espère attirer 25 000 visiteurs, dont 1 500 participeront réellement.

4. Les jeux sont-ils ouverts ?

Gerrit Rauws, le directeur de la Fondation Roi Baudouin, est formel : toutes les alternatives au stockage géologique des déchets nucléaires seront étudiées. Greenpeace, par exemple, pourra être entendu comme expert au cours du processus participatif. Néanmoins, le ou les prochain(s) gouvernement(s) ne seront pas obligés de tenir compte des conclusions du processus participatif.

5. À quand une décision ?

Le processus participatif devrait durer environ un an. À l'issue des débats, le prochain gouvernement pourrait prendre une décision définitive sur le sort de nos déchets nucléaires. Néanmoins, l'Ondraf ne prévoit pas de sélection des sites de stockage avant 2030.

6. Quid des négociations avec Engie ?

En ce moment, la Vivaldi négocie avec Engie la prolongation de Doel 4 et Tihange 3. Pour rappel, l'un des sujets des négociations concerne le montant que paiera Engie pour la gestion de ses déchets nucléaires. Or le scénario retenu pour calculer le montant payé par Engie ne sera pas forcément celui qui sera appliqué dans le futur. Autrement dit, Engie pourrait payer pour l'enfouissement géologique de ses déchets nucléaires, alors qu'une autre solution sera finalement retenue. Cette autre solution pourrait coûter plus cher que le stockage géologique des déchets nucléaires. Cette possibilité rend caduque l'une des questions qui sera posées lors du processus participatif : "qui paiera la facture du stockage ?".
